Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 029-212901631-20260702-DELIB_2026_48-DE

COMMUNE DE
PLEYBER
CHRIST

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° d'ordre de la délibération : N°2026-48

Nombre de conseillers :
En exercice : 23
Présents : 17
Votants : 22

Objet : Subventions sports et associations

Date de convocation : 26/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le 2 juillet à 18h30, le conseil municipal de la commune de Pleyber-Christ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien KERGUILLEC.

Étaient présents : Sabine REBEYROTTE, Alexandre BOUGET, Stéphane NEAR, Claire LAFOSSE, Patrice QUEMENER, Marie Claire PARCHEMINAL, Aurélie BONTHONNEAU, Guy KERGOAT, Thierry GUILLOU, David PILLOT, Marina LOZACH, Souhila SANCHEZ, Annick LARGANT, Mélanie LHUILLERY, Tangi BRETON, Catherine LAURENT.

Absents : Erwan NORMAND, Céline PERON (procuration à Mélanie LHUILLERY), Christine SOVRANO (procuration à Annick LARGANT), Simon BUISSON (procuration à Alexandre BOUGET), Matthieu SIFFIER (procuration à Tangi BRETON), Emmanuel BECQUET (procuration à Guy KERGOAT).

Secrétaire de séance : Alexandre BOUGET.

Les commissions Sport/vie associative et Enfance/Jeunesse/Ecoles, proposent d'attribuer les subventions suivantes :

Associations extérieures à Pleyber	
Comité de jumelage Pays de Morlaix - WURSELEN	100 €
Associations Pleyberiennes	
SPORTS	
Kumo Judo	370 €
Tao dragon celtik (boxe chinoise)	328 €
Armorik moto-club (1500€ Epreuve Armorik + 328€ annuel)	1 828 €
Badminton club	91 €
Courir à Pleyber	104 €
Cyclos pleybériens	509 €
Skol Gouren Pleiber	476 €
Ar COAT	300 €
TEAM YANN TBFO	150 €
ESPC Foot (150 € plaque hommage + annuel)	4 754 €
PCBC Basket	4 652 €
PSM Hand	4 549 €
AUTRES	
Comité de Jumelage Lostwithiel	100 €
APE 7,40 €/Enfant (70 maternelle + 109 Primaire)	1 324.60 €
APEL ST PIERRE 7,40 €/enfant (64 enfants)	473.60 €
Amicale laïque 3,30 €/enfant (179 enfants)	590.70 €
Société communale de chasse	233 €
Total	20 932.90€

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité :

Approuve les propositions.

Le Maire
Julien KERGUILLEC

Le secrétaire
Alexandre BOUGET